

Les subsides

M. Reimer: Monsieur le Président, étant donné cet échange de 15 minutes entre les deux côtés de la Chambre, je demanderais respectueusement au Président d'être un peu plus strict avec les interruptions, de sorte que nous puissions maintenir l'ordre et le décorum et que la personne qui a la parole puisse dire ce qu'elle veut dire. Monsieur le Président, je vous prie d'être strict à l'égard de tout le monde.

M. le vice-président: Le député de Kitchener (M. Reimer) a parfaitement raison. La députée de Trinity (M^{lle} Nicholson) à la parole pour prendre part au débat.

Mlle Aileen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, la motion dont nous sommes saisis est fort simple et de nature, de moins je l'espère, à recevoir l'appui de certains de nos vis-à-vis. Elle se lit en effet comme il suit:

Que la Chambre exhorte le gouvernement à s'engager maintenant à maintenir le régime actuel d'indexation complète des pensions de sécurité de la vieillesse après le 1^{er} janvier 1986.

Je tiens à adopter à l'égard de cette motion une attitude libre de tout sectarisme, monsieur le Président, car je crois qu'elle revêt trop d'importance pour tous et chacun d'entre nous pour permettre qu'elle soit l'occasion d'échanges acrimonieux comme ceux dont nous avons été témoins récemment. Je proposerai au gouvernement différentes solutions qui lui permettraient, sans perdre la face, de revenir sur sa décision.

Je plains ceux qui, en ces temps difficiles, sont chargés d'élaborer les budgets. Le Canada se remet lentement d'une récession à l'échelle mondiale, mais la reprise est encore précaire et ceux qui élaborent les budgets doivent faire preuve de beaucoup de prudence. En fait, ils doivent presque savoir prédire l'avenir. Le gouvernement s'inquiète à juste titre de ce qu'il en coûte pour assumer le service de la dette et il doit absolument faire quelque chose. Mais il s'y prend mal, monsieur le Président.

Le premier ministre (M. Mulroney) a déclaré hier que le gouvernement réfléchissait au projet d'abolir l'indexation, et qu'il pourrait bien ne pas y donner suite. Si le gouvernement ne faisait qu'envisager la possibilité de ne plus indexer les pensions, pourquoi diable, je vous le demande, a-t-il proposé une mesure en ce sens? On donne habituellement préavis afin, bien sûr, que les gens puissent prendre des mesures pour se protéger, mais si l'indexation doit être réduite comme prévu, un couple âgé présentement de 70 ans risque de perdre environ \$1,500 d'ici cinq ans: à quoi bon les en prévenir? Pense-t-on qu'entre 70 et 75 ans ils vont pouvoir trouver un emploi à temps partiel pour compenser le revenu qu'ils perdront? Ils sont absolument impuissants. Voilà une des raisons pour lesquelles cette mesure de réduction du déficit nous révolte tous, car elle s'en prend à un groupe qui est impuissant à trouver d'autres solutions. Le préavis ne leur est d'aucune utilité. Il ne peut que susciter anxiété et tension.

Si, comme le premier ministre l'a laissé entendre hier, la réduction des pensions de vieillesse n'est pas immuable si on ne va pas procéder à ces réductions, qu'on le dise maintenant et qu'on laisse nos aînés se détendre et jouir de l'été.

Des voix: Bravo!

Mlle Nicholson (Trinity): S'il voulait lancer ainsi un ballon d'essai, le gouvernement sait maintenant à quoi s'attendre. Les personnes âgées, les jeunes, le patronat et les syndicats ont tous fait front commun contre la désindexation des pensions de

vieillesse. Manifestement, le gouvernement a été mal conseillé immédiatement avant le budget et les conservateurs ne devraient pas avoir honte de le reconnaître et de revenir aux positions qu'ils ont adoptées au cours de la dernière campagne électorale. En juillet dernier, le premier ministre a déclaré que, selon lui, la pleine indexation au coût de la vie devait être maintenue pour les personnes âgées. C'était là une position honorable, monsieur le Président, et le gouvernement pourrait certainement l'adopter à nouveau sans perdre la face surtout si, comme on nous le dit, cette proposition était provisoire.

En janvier, le premier ministre a fait d'autres déclarations sur lesquelles, à mon avis, ses partisans et lui-même pourraient fort bien vouloir revenir. Toujours en janvier, le ministre des Finances (M. Wilson), si je ne m'abuse—ce pourrait être également le premier ministre, mais peu importe—a exposé la position du gouvernement conservateur en déclarant que le gouvernement considérait que le régime actuel était excellent, qu'il fonctionnait bien et qu'il ne fallait donc pas le perturber. Il a ajouté que les modifications de programmes pouvant découler de l'examen en cours devraient améliorer les prestations pour les gens dans le besoin et que les économies réalisées ne devaient pas servir à réduire le déficit.

Là encore, il s'agissait, de la part du gouvernement d'un excellent exposé de principes qui pourrait fort bien, à la réflexion, se révéler être une politique beaucoup plus acceptable que le ballon d'essai auquel nous avons droit.

Puis-je signaler qu'il est 13 heures et poursuivre à la reprise de la séance?

M. le vice-président: Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

L'EMPLOI**ON DEMANDE LA MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES**

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est): Monsieur le Président, du fait de la légère amélioration de l'emploi enregistrée depuis deux mois, le gouvernement persiste à se vanter d'avoir réussi à créer des emplois. Certes, nous nous réjouissons tous de cette légère amélioration, mais il est encore trop tôt pour dire s'il s'agit là d'une tendance réelle ou d'une simple aberration.

En outre, le taux de chômage est encore à 10.5 p. 100. Qui pourrait en être satisfait? Avant la récession de 1981, le taux de chômage moyen était de 7.5 p. 100 et nous en étions mécontents. En outre, aucun membre du gouvernement ne peut en toute honnêteté attribuer les améliorations actuelles à l'un des programmes gouvernementaux. En fait, le seul programme à avoir été mis en œuvre à ce jour dans ses moindres détails est